

BULLETIN D'ADHESION NATUROPATHIE ANIMALIERE SECOND SEMESTRE 2023

Voir conditions en page 5

Prénom : NOM :
E-mail : Tél. :
Né(e) le : ... / ... / à Département : ou Pays :
Sexe : F - Féminin M - Masculin Nationalité :

Coordonnées professionnelles

Adresse principale de consultation, obligatoire pour parution dans [l'annuaire des praticiens OMNES](#)

N° Rue

Code Postal : Ville :

N° SIRET : Code APE :

Site Internet :

Statut juridique

Micro-entreprise EI Date d'immatriculation : / /
 Société – type : Nom :
 Portage salarial – couveuse Nom de la structure de portage :
Adresse :

Adresse de correspondance :

(seulement si besoin, sinon utilisation de l'adresse professionnelle)

Formation diplômante en naturopathie animale

Ecole de

Diplôme (cursus complet avec mémoire) Attestation de réussite Année :

Assurance pour le SECOND SEMESTRE 2023 (responsabilité civile professionnelle et protection juridique)

contrat groupe AXA-OMNES

autre assurance :

CONTRAT ASSURANCE GROUPE AXA-OMNES – OPTIONNEL*

- Responsabilité Civile d'Exploitation Professionnelle + Protection Juridique -

Les avantages du contrat groupe pack RCPE + PJ:

- contrat adapté à l'activité de naturopathie animal négocié par notre équipe d'avocats auprès du groupe AXA
- pas de frais d'établissement de contrat
- contrat géré par l'OMNES et non individuellement

Clauses du contrat assurance 2023 OMNES-AXA **NATUROPATHIE ANIMALIÈRE** en consultation sur <https://www.omnes.fr/adhesion/adhesion-professionnel/>

- en bas de page, un document pdf pour les conditions particulières de l'assurance Responsabilité Civile Professionnelle d'Exploitation
- en bas de page, un document pdf pour les conditions particulières de l'assurance Protection Juridique

Vous y trouverez notamment la liste des pratiques et spécialités relevant du contrat AXA.
Toute autre pratique relève de votre responsabilité.

Cochez-remplissez choix **1** ou **2**

1 - Je souscris au contrat groupe AXA-OMNES

80 € ttc pour l'année 2023 (validité du 01/07/2023 au 31/12/2023)

2 - J'ai déjà une assurance pour l'année : indiquez le nom et n° de contrat et la date d'échéance principale, et **fournir une attestation d'assurance** :

.....
.....

* Attention : Vous devez obligatoirement souscrire une assurance de responsabilité civile professionnelle -RCP-
Pour résilier votre assurance, AXA-OMNES ou une autre, vous êtes tenus de respecter un préavis de 2 ou 3 mois

BULLETIN D'ADHESION SECOND SEMESTRE 2023 (suite)

Ces cases doivent toutes être cochées pour la validation de votre dossier

Après validation de celui-ci vous trouverez, dans l'espace adhérent du site de l'OMNES, les informations pour vous affilier à un dispositif de médiation de la consommation avec lequel l'OMNES a négocié un tarif

Conformément à la loi sur la protection des données (RGPD)

J'autorise que les informations recueillies sur ce fichier de 4 pages soient utilisées, exploitées, traitées par l'OMNES exclusivement

- pour permettre de me recontacter, pour m'envoyer des lettres d'info, pour paraître dans notre annuaire de praticiens OMNES en ligne, pour toute communication entre l'OMNES et moi
- et en tant qu'adhérent, pour permettre à l'OMNES de conduire sa mission.

Nous vous informons de votre droit d'opposition :

vous pouvez vous opposer à tout moment et par écrit, à ce qu'un organisme utilise certaines de vos données.

Je certifie sur l'honneur que tous les renseignements indiqués dans ce dossier sont exacts

J'atteste avoir lu le règlement intérieur de l'OMNES

<https://www.omnes.fr/lomnes/charte/>

Je m'engage à m'affilier à un organisme de médiation à la consommation

Je joins le paiement par chèque, à l'ordre de l'OMNES, d'un montant de _____ €

Tarification <u>2023</u> (validité du 01/07/2023 au 31/12/2023)	Pro	Pro moins d'un an d'installation
Adhésion OMNES	70 €	40 €
Assurance groupe AXA-OMNES RCP (120€) + PJ (44€)	160 €	80 €
Soit adhésion seulement	70 €	40 €
Soit adhésion + souscription assurance	230 €	120 €

Fait à :

le :

Signature

PARUTION SUR L'ANNUAIRE DES PRATICIENS OMNES

Formation professionnelle en pratique de soins non conventionnels
- MERCI DE FOURNIR COPIES DE VOS DIPLOMES/ATTESTATIONS/CERTIFICATIONS -

Ecoles Fréquentées	Diplômes/Certificats obtenus	Date
1 :	1 :
2 :	2 :
3 :	3 :
4 :	4 :
5 :	5 :
Stages divers post/professionnels (sauf journées d'information « labos »)	Nom de l'établissement/nom labos/	Nbre d'heures
1 :	1 :	1 :
2 :	2 :	2 :
3 :	3 :	3 :
4 :	4 :	4 :
5 :	5 :	5 :

Techniques et spécialités*

Ne mentionner que les techniques employées, sur justificatif de diplômes/certifications/attestations, ce sont celles qui apparaîtront sur l'annuaire

1. ...
2. ...
3. ...
4. ...
5. ...
6. ...
7. ...
8. ...

* **NB** : L'OMNES se réserve le droit de modifier des terminologies pour apparaître sur l'annuaire en ligne, en cohérence avec le cadre de la profession

ADHÉSION 2023 : mode d'emploi

- NB : nous pourrions traiter uniquement les dossiers complets –

Pièces à joindre **OBLIGATOIREMENT** au dossier d'adhésion

- le bulletin d'adhésion de 4 pages rempli, signé en page 3
à envoyer OMNES -13 chemin des Senteurs – 26400 AOUSTE SUR SYE
- la photocopie de mon diplôme de naturopathe animalier (ou une attestation de réussite école)
- le justificatif de déclaration d'activité
URSSAF ou Kbis ou avis de situation au répertoire SIRENE
ou convention avec société portage, couveuse
- le paiement de la cotisation annuelle
- le paiement éventuellement de la souscription au contrat d'assurance groupe AXA-OMNES
par chèque bancaire libellé à l'ordre de l'**OMNES**
- un extrait du casier judiciaire bulletin n°3
demande sur <https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr>
ou par courrier à : Casier judiciaire national - 107 Rue Landreau – 44317 Nantes Cedex 3
- la charte de l'OMNES datée et signée, précédée de la mention « Lue et approuvée »
en téléchargement en cliquant [ICI](#)

Les tarifs SECOND SEMESTRE 2023	Naturopathes professionnels	Naturopathes professionnels pour tout adhérent déclaré depuis moins d'un an* au moment de l'adhésion
Période du 01/07/2023 au 31/12/2023		
Adhésion	70 €	40 €
Assurance groupe AXA-OMNES RCP + PJ (optionnel)	160 €	80 €

*tarifs valables uniquement la 1^{ère} année d'adhésion. Voir la date de début d'activité officielle sur les documents administratifs

* La cotisation couvre la période du 1^{er} juillet au 31 décembre de l'année en cours, même en cas d'adhésion tardive ; elle est reconduite tacitement chaque année, sauf dénonciation éventuelle.

* Toute radiation ou démission éventuelle doit être notifiée

Liste des écoles reconnues par l'OMNES en 2023

ENA-MNC

SEULES les sessions de formation ENA MNC démarrées avant le 31/12/2021 sont agréées par l'OMNES.

Pour **toute personne issue d'un cursus autre** vous pouvez soumettre votre candidature à commissioncandidatures@omnes.fr
avec votre parcours de formation, vos diplômes, un cv et une lettre de motivation

NOTE IMPORTANTE SUR LES EXAMENS et DIPLOMES

Cursus : Si vous n'avez pas encore soutenu le mémoire, une attestation de réussite ou les notes justifiant de votre succès à l'examen de l'école sera acceptée sous réserve de nous fournir le diplôme final par la suite

* L'OMNES se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute demande d'adhésion, sans en donner les motifs, après analyse du dossier d'inscription.

Documents en téléchargement :

Tous les documents à lire avant votre inscription (charte, règlement intérieur, statuts, etc.)
sont disponibles sur <https://www.omnes.fr/omnes/charte/>

*Toute l'excellence
d'un réseau de Naturopathes,
proches de vous*

Naturopathes, L'OMNES vous soutient.

Rejoignez-nous !



**Conseils
personnalisés**



**Formations
spécialisées**



**Réunions régionales
et nationales**



**Contrat d'assurance
RCP + PJ**



**Annuaire
référéncé**



**Offres privilèges de
produits et services**

ACCOMPAGNEMENT - PROFESSIONNALISME - PROXIMITÉ

Les praticiens OMNES sont des Naturopathes professionnels spécialistes de l'accompagnement en Santé Naturelle. Ils sont garants d'une pratique sûre, éthique et responsable.

www.omnes.fr



Devenir un professionnel OMNES ?

Le label OMNES est une garantie pour tous de sérieux et de sécurité de pratique de la part des Naturopathes professionnels. L'OMNES s'engage en ce sens auprès de tous, en proposant un cadre éthique et un soutien sécurisant, pour les Naturopathes professionnels comme pour les étudiants.

ACCOMPAGNEMENT - PROFESSIONNALISME - PROXIMITÉ

Le Naturopathe OMNES **ACCOMPAGNE** vers une meilleure connaissance de soi et vers l'autonomie. Il :

- accueille sans jugement et fait preuve d'une écoute active,
 - guide toujours au mieux et de manière personnalisée,
- dispense des conseils avisés et toujours adaptés à notre situation.

C'est un **PROFESSIONNEL** spécialiste qui :

- justifie d'une formation initiale solide et aboutie (plus de 1200h),
- se forme chaque année pour réactualiser ses connaissances et acquérir de nouvelles compétences,
- développe sa pratique en collaboration avec d'autres professions de l'accompagnement et de la santé,
- est le garant d'une pratique sûre et respectueuse (charte éthique),
- ne se substitue jamais à un professionnel de santé réglementé,
- n'incite jamais à modifier un traitement médical,
- ne vend jamais de produits dans le cadre de sa pratique,
- respecte la réglementation en vigueur pour la protection du consommateur : assurance responsabilité civile professionnelle, médiation à la consommation, RGPD, ...

C'est un praticien de **PROXIMITÉ**, il :

- déploie une écoute active et propose des **solutions pratiques, accessibles, au plus près des attentes**,
- met au service des objectifs, l'ensemble de ses connaissances,
- fait partie d'un **réseau national et local** de Naturopathes professionnels labellisés OMNES, qui collaborent pour proposer des accompagnements toujours plus adaptés (intervisions, supervisions).

Toute l'excellence d'un réseau de Naturopathes, proches de vous.

**Toutes les informations sur notre site Internet et par email :
www.omnes.fr - contact@omnes.fr**